CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-SEGAL
SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Désignation	Vote
2026-053	Projet d'extension du site NATURA 2000 : Avis de la Commune	***Votée***
2026-054	Motion de soutien au projet de création d'un plateau d'imagerie médicale à Chateaulin	***Votée***
2026-055	Budget Lotissement Maez Gwiniz : Décision modificative n°1	***Votée***
2026-056	Personnel communal : augmentation du temps de travail de 2 agents et modification du tableau des emplois	***Votée***
2026-057	Urbanisme : dossiers reçus en mairie depuis le 14 septembre2026	-

MAIRIE de SAINT-SEGAL 29 (Finistère)

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le - 3 NOV. 2026
ID : 029-212902639-20261102-D2026_053-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : 13
Contre : 2
Abstention : -

Date de la convocation :
15 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation :
15 octobre 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
03 novembre 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY, CLAUDE GUERIN, MARINE MIHALEVICH
Etaient absents : KEVIN GENDRON
Procurations : KEVIN GENDRON à FREDERIC DRELON
Secrétaire de séance : DOMINIQUE BLANCHON

Délibération N°2026/053
PROJET D'EXTENSION DU SITE NATURA 2000 : AVIS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que le site Natura 2000 de la vallée de l'Aulne est animé par l'EPAGA depuis 2013. De nombreuses actions ont été menées en faveur de la biodiversité remarquable présente dans la vallée de l'Aulne et ses affluents.
Le comité de pilotage Natura 2000 a engagé, en décembre 2023, une démarche de révision du périmètre du site afin de mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité identifiés et les activités humaines qui contribuent à leur maintien.
La procédure est entrée dans sa phase finale, conduite par les services de l'État, qui consiste à consulter officiellement les collectivités concernées avant la poursuite de l'instruction du dossier. Le conseil municipal est donc convié à délibérer sur le projet.

Suite à la présentation du projet par un chargé d'étude de l'EPAGA, et après délibération, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable au projet d'extension du site NATURA 2000

Vote : 13 Pour / 2 CONTRE *(Yann BOTREL, Maryvonne BLONDEAU)*

Fait à Saint-Ségal, le 2 novembre 2026
Le Maire,

MAIRIE de SAINT-SEGAL 29 (Finistère)

Frédéric DRELON

La secrétaire de séance

MAIRIE de SAINT-SEGAL 29 (Finistère)

DOMINIQUE BLANCHON

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le - 3 NOV. 2026
ID : 029-212902639-20261102-D2026_054-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : 15
Contre : -
Abstention : -

Date de la convocation :
15 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation :
15 octobre 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
03 novembre 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY, CLAUDE GUERIN, MARINE MIHALEVICH
Etaient absents : KEVIN GENDRON
Procurations : KEVIN GENDRON à FREDERIC DRELON
Secrétaire de séance : DOMINIQUE BLANCHON

Délibération N°2026/054
MOTION DE SOUTIEN AU PROJET DE CREATION D'UN PLATEAU D'IMAGERIE MEDICALE A CHATEAULIN

Le Maire rappelle que l'accès aux soins constitue un enjeu majeur d'attractivité, de solidarité territoriale et d'égalité entre les citoyens.

Le territoire de Châteaulin est aujourd'hui identifié par l'Agence Régionale de Santé Bretagne comme une zone blanche en imagerie médicale, ne disposant d'aucun plateau technique de proximité. Les habitants du bassin de vie, ainsi que ceux de la presqu'île de Crozon et du Centre-Finistère, sont contraints de parcourir des distances importantes pour accéder à un scanner, une IRM ou à certains examens de dépistage, notamment en matière de cancer du sein.

Le projet porté par le groupe RIM 29 Sud prévoit l'implantation à Châteaulin d'un plateau d'imagerie comprenant un scanner, des IRM, un mammographe, des équipements de radiologie conventionnelle et d'échographie. Cette implantation contribuerait à améliorer les délais d'accès aux examens, à renforcer les parcours de soins, à soutenir la maison de santé pluridisciplinaire et à conforter l'offre médicale de proximité sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil municipal prend acte des difficultés économiques exposées par le porteur de projet, résultant notamment de l'évolution récente des modalités nationales de financement de l'imagerie médicale, qui fragiliseraient la réalisation de cet investissement pourtant autorisé par l'ARS.

Considérant que ce projet répond à un besoin reconnu de santé publique et constitue un équipement structurant pour le Centre-Finistère ;
Considérant qu'un accès rapide à l'imagerie médicale favorise le dépistage précoce, améliore la prise en charge des patients et participe à la lutte contre les inégalités territoriales de santé ;

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le - 3 NOV. 2026
ID : 029-212902639-20261102-D2026_054-DE

Après délibération, le Conseil municipal :

- **AFFIRME** son soutien au projet de création d'un plateau d'imagerie médicale à Châteaulin ;
- **DEMANDE** que les conditions permettant sa réalisation puissent être réunies dans les meilleurs délais ;
- **INVITE** l'Agence Régionale de Santé Bretagne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère et les autorités nationales compétentes à rechercher, avec les porteurs du projet, les solutions permettant d'assurer sa viabilité économique dans l'intérêt de la population ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à transmettre la présente motion aux services de l'État, à l'ARS Bretagne, à la CPAM du Finistère ainsi qu'aux parlementaires du territoire.

Vote : Unanimité

Fait à Saint-Ségal, le 2 novembre 2026
Le Maire,

MAIRIE de SAINT-SEGAL 29 (Finistère)

Frédéric DRELON

La secrétaire de séance

MAIRIE de SAINT-SEGAL 29 (Finistère)

DOMINIQUE BLANCHON

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le - 3 NOV. 2026
ID : 029-212902639-20261102-D2026_055-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : 15
Contre : -
Abstention : -

Date de la convocation :
15 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation :
15 octobre 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
03 novembre 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY, CLAUDE GUERIN, MARINE MIHALEVICH
Etaient absents : KEVIN GENDRON
Procurations : KEVIN GENDRON à FREDERIC DRELON
Secrétaire de séance : DOMINIQUE BLANCHON

Délibération N°2026/055
BUDGET LOTISSEMENT MAEZ GWINIZ : DECISION MODIFICATIVE N°1

Section de Fonctionnement

Dépenses	
Article	Somme
66111 – interets réglés à l'échéance	+ 600.00€
6045 – Achat d'études	+15 000.00€
TOTAL	+ 15 600.00€

Vote : Unanimité

Fait à Saint-Ségal, le 2 novembre 2026
Le Maire,

Frédéric DRELON

La secrétaire de séance

DOMINIQUE BLANCHON

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le - 3 NOV. 2026
ID : 029-212902639-20261102-D2026_056-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : 15
Contre : -
Abstention : -

Date de la convocation :
15 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation :
15 octobre 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
03 novembre 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY, CLAUDE GUERIN, MARINE MIHALEVICH
Etaient absents : KEVIN GENDRON
Procurations : KEVIN GENDRON à FREDERIC DRELON
Secrétaire de séance : DOMINIQUE BLANCHON

Délibération N°2026/056
PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE DEUX AGENTS ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.
Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.
Vu l'avis favorable du CST du 06/10/2026,
Vu la validation par les agents de l'augmentation de leur temps de travail,
Vu le tableau des emplois,
Compte tenu de la réorganisation du service périscolaire et des besoins du service, il convient de modifier les emplois correspondants.

Annaïck MORVAN propose à l'assemblée la modification du temps de travail des deux agents périscolaire (augmentation du temps de travail)

LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Effectif	ANCIENNE DUREE TEMPS DE TRAVAIL	NOUVELLE DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Agent périscolaire	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	TNC (15.10H)	TNC 16.25h (soit 16 h 15 mn)
Agent périscolaire	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	TNC (18.33H)	TNC 21.50h soit 21 h 30 mn)

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le - 3 NOV. 2026
ID : 029-212902639-20261102-D2026_056-DE

Après délibération, le Conseil Municipal,

- **VALIDE** L'augmentation du temps de travail des 2 agents périscolaires
- **VALIDE** le nouveau tableau des emplois à la date du 1er décembre 2026

Vote : Unanimité

Fait à Saint-Ségal, le 2 novembre 2026
Le Maire,

Frédéric DRELON

La secrétaire de séance

DOMINIQUE BLANCHON

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le - 3 NOV. 2026
ID : 029-212902639-20261102-D2026_056-DE

Délibération N°2026/056

Annexe : Nouveau tableau des emplois en date du 01/12/2026 :

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Effectif	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Service administratif	Secrétaire de Mairie	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Rédacteur principal de 1ère classe	1	TC
	Agent d'accueil	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	TNC (21.50H)
Services techniques	Agent technique polyvalent	Adjoint technique	Agent de maîtrise	1	TC
	Agent technique polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	TC
Affaires scolaires	ATSEM	Agent technique	ATSEM principal de 1ère classe	1	TNC (31.70H)
	ATSEM	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	1	TNC (30.90H)
	Agent de restauration et d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	TNC (33.90H)
	Agent périscolaire	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	TNC (16.25H)
	Agent périscolaire	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	TNC (21.50H)

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le - 3 NOV. 2026
ID : 029-212902639-20261102-D2026_057-DE

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : -
Contre : -
Abstention : -

Date de la convocation :
15 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation :
15 octobre 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
03 novembre 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY, CLAUDE GUERIN, MARINE MIHALEVICH
Etaient absents : KEVIN GENDRON
Procurations : KEVIN GENDRON à FREDERIC DRELON
Secrétaire de séance : DOMINIQUE BLANCHON

Délibération N°2026/057
URBANISME : DOSSIERS RECUS EN MAIRIE DEPUIS LE 14 SEPTEMBRE 2026

Pour information, Yann BOTREL, Maire Adjoint, présente au Conseil Municipal les dossiers d'urbanisme déposés en Mairie depuis le 14 septembre 2026

- Déclaration de travaux :

1. ADEKQUATTS a déposé le 24 septembre 2026 une déclaration de travaux pour la pose de 6 panneaux photovoltaiques au sol, 5 hameau de Menez Dourig. ***En cours d'instruction.***

2. Objectif Energie 29 a déposé le 8 octobre 2026 une déclaration de travaux pour l'installation de 270 panneaux photovoltaiques, 5 rue de la Gare. ***En cours d'instruction.***

3. Daniel KERRIOU a déposé le 12 octobre 2026 une déclaration de travaux pour le remplacement d'une haie par une cloture, 6 hameau de Menez Dourig. ***En cours d'instruction.***

- Permis de construire :

1. Finistère Habitat a déposé le 20 octobre 2026 un permis de construire pour la construction de 5 logements locatifs sociaux. Rue de la Mairie. ***En cours d'instruction.***

Fait à Saint-Ségal, le 2 novembre 2026
Le Maire,

Frédéric DRELON

La secrétaire de séance

DOMINIQUE BLANCHON

MAIRIE de SAINT-SEGAL 29 (Finistère)